

## **Un exemple de démarche pédagogique :** l'exploitation du *Te Deum* H.146 de Marc-Antoine Charpentier

Cette proposition pédagogique s'inscrit dans le cadre du nouveau programme de 5e et dans l'esprit du socle commun. Il faut préalablement définir ce qu'est un *Te Deum* avant d'analyser celui de Charpentier dans trois directions.

### **Introduction : qu'est-ce qu'un *Te Deum* ?**

L'objectif est de montrer aux élèves que le *Te Deum* appartient au registre de la musique sacrée. Pour ce faire, on peut leur demander de relever trois caractéristiques à partir d'un autre *Te Deum*, comme par exemple celui de [Louis Marchand](#) (1669-1732) :

- on insiste sur l'instrument (l'orgue)
- qui est un instrument d'église (édifice religieux)

Parallèlement à cette écoute, les élèves cherchent sur le site de la [médiathèque de la cité de la Musique](#) le sens étymologique de *Te Deum*:

- abréviation de *Te Deum laudamus* (Dieu, nous te louons)
- usage du latin au lieu du français

C'est alors que l'on procède à l'écoute du [Te Deum de Charpentier](#) en demandant aux élèves si ce morceau correspond à la définition établie. La négative induit un paradoxe qu'il faut donc expliquer, d'où l'intérêt de la leçon.

### **Première direction : dans quel contexte a été composé ce *Te Deum* ?**

À partir de l'écoute précédente, on fait travailler les élèves sur l'instrumentation (timbales et trompettes) qui évoque des instruments militaires. En outre, Marc-Antoine Charpentier a écrit un traité de musique dans lequel il établit des règles de composition. On peut les consulter sur le [site du ministère de la culture dédié à ce compositeur](#). On peut explorer différentes tonalités et les élèves doivent retrouver le morceau étudié. Ils se rendent compte qu'il a été composé en ré majeur ce qui correspond pour Charpentier à un ton « joyeux et très guerrier ».

De ce constat, on explique aux élèves que ce *Te Deum* a été composé pour célébrer la victoire militaire de Louis XIV à Steinkerque en 1692. On généralise alors la leçon en expliquant que le règne personnel de ce monarque a été marqué par la guerre (27 années sur 54). On évoque aussi le rôle joué par Colbert (administration, finance, marine) et Vauban (défense du royaume).

### **Seconde direction : l'art comme vecteur de communication à Versailles.**

L'idée est de montrer qu'il y a deux manières d'approcher cette œuvre artistique:

- sous l'angle de la glorification du règne de Louis XIV
- sous l'angle de la carrière de l'artiste

Pour ce faire, on commence par diffuser un [petit film](#) de deux minutes. On attire l'attention des élèves sur la notion d'office, de rivalité entre les musiciens (« *le nombre de ceux qui me méprisaient était beaucoup plus grand que le nombre de ceux qui me louaient...* »), de la distinction Cour/Ville. On explique que Charpentier n'est pas parvenu à intégrer la Cour. C'est l'occasion d'évoquer Lully à travers [l'une de ses compositions](#). À partir du *Te Deum* de Lully, on compare les points communs et les différences entre les compositeurs. Pour illustrer les divergences entre musiciens, on peut exploiter une [partition d'archive de Charpentier](#) sur laquelle il critique la manière de composer les messes chez les Italiens (Lully est italien d'origine). Étant donné que Lully est surintendant de la musique du roi, il écarte de la Cour ses rivaux potentiels, dont Charpentier (et même après sa mort car la charge est transmise à son gendre).

Ce travail autour des rivalités entre les artistes permet d'évoquer la Cour, les honneurs, Versailles. Cela se traduit par un éclat des arts sous le règne de Louis XIV car les rivalités entre artistes sont sources

## **Un exemple de démarche pédagogique :** l'exploitation du *Te Deum* H.146 de Marc-Antoine Charpentier

d'émulation. On clôture ce thème en évoquant la notion de glorification de la personne royale par les artistes. Le *Te Deum* permet d'illustrer la monarchie de droit divin : le roi est considéré comme lieutenant de Dieu sur terre. L'écoute d'un extrait de l'opéra *Isis* de J.-B. Lully révèle que la musique, de caractère sacré ou profane, écrite par des compositeurs « de Cour » ou « de ville », demeure avant tout une musique royale (glorification du pouvoir monarchique de droit divin).

### **Troisième direction : Louis XIV, un monarque mélomane.**

Cette dernière partie répond aux attentes du socle commun en ce sens qu'il s'agit d'ouvrir l'esprit des élèves à la culture baroque. On exploite l'exposition *Louis XIV. L'Homme et le Roi* organisée par le musée du château de Versailles en 2009/2010 (une salle est consacrée à la musique et à la danse).

Il est ensuite possible d'expliquer aux élèves que la musique de l'époque de Louis XIV appartient au mouvement baroque et qu'elle est toujours jouée aujourd'hui grâce à la conservation des archives et des instruments. On peut leur montrer des vidéos de passionnés ou de professionnels qui maîtrisent ces instruments anciens: [luth](#), [viole de gambe](#), [théorbe](#).

On peut également évoquer la dimension européenne de la musique baroque en faisant découvrir d'autres compositeurs et d'autres sonorités comme [Purcell](#), [Bach](#) ou [Vivaldi](#).

### **Déroulement de la séquence**

On prévoit la séquence en salle informatique. Les élèves ont un petit dossier avec tous les liens internet ainsi qu'un questionnaire (qui servira à la validation des items du B2i). Le professeur dicte la trace écrite dans le cahier d'histoire. L'utilisation d'un TNI permet de mobiliser et de centraliser les multiples ressources multimédias nécessaires à l'étude de l'œuvre, afin qu'élèves et enseignant puissent aisément les manipuler.

#### **Bibliographie**

---

- « Marc-Antoine Charpentier » et « Jean-Baptiste Lully » in BLUCHE (François), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1995.
- MÉTHIVIER (Hubert), *Le siècle de Louis XIV*, Paris, P.U.F, coll. Que sais-je, 1950.

#### **Pour aller plus loin...**

---

- BENOIT (Marcelle), *Les musiciens du Roi de France, 1661-1733 : étude sociale*, Paris, P.U.F, 1982.
- BENOIT (Marcelle, dir.), *Dictionnaire de la musique en France au XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Bordas, 1992.
- CESSAC (Catherine), *Marc-Antoine Charpentier*, Paris, Fayard, 1988.
- COSANDEY (Fanny) et DESCIMON (Robert), *L'absolutisme en France. Histoire et historiographie*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2002.
- MICHELS (Ulrich), *Guide illustré de la Musique*, Paris, 2 vol., Fayard, 1988.

#### **Internet**

---

- <http://www.louisxiv-versailles.fr>
- <http://www.charpentier.culture.fr>
- <http://philidor.cmbv.fr/> (centre de musique baroque de Versailles)
- <http://www.culture.fr/fr/sections/collections/histoire-arts> (moteur de recherche)

#### **Ressources professeurs principaux / Orientation**

---

La restauration des anciens instruments est liée aux métiers d'art qui, au demeurant, ne se limitent pas seulement à la musique mais à bien d'autres domaines. Voici deux liens pour proposer des idées aux élèves qui seraient intéressés par les métiers de restauration artistique :

- [http://www.study.com/formations\\_metiers/art\\_artistique.htm#art](http://www.study.com/formations_metiers/art_artistique.htm#art) (présentation généraliste)
- <http://www.ecole-bouille.org/>

Jean-François Asselin  
Geoffrey Gekiere